

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SELESTAT-ERSTEIN**

COMMUNE D'OSTHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 juin 2016

sous la présidence de Monsieur Christophe BREYSACH, Maire,

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Présents : 10

Procurations : 3

Absente excusée : Mme Angèle MULLER

Absent : M. Bernard METZ

Mme KOENIG, adjointe donne procuration à Mme RINN

M. SCHNELL donne procuration à M. BREYSACH

M. LAEMMER donne procuration à Monsieur KRETZ

Secrétaire de séance : Fernande RINN

Auditeur : 0

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point:

- Travaux rue des Pierres : attribution du marché pour le lot 2-éclairage public

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix.

1. Approbation du procès-verbal du 02 juin 2016

Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque concernant le procès-verbal du 02 juin 2016.

2. Travaux rue des Pierres :

attribution du marché pour le lot n°1 – voirie

attribution du marché pour le lot n°2 – éclairage public

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du résultat du marché à procédure adaptée concernant les travaux rue des Pierres et rue d'Erstein. Après vérification des offres, la commission d'appel d'offre attribue les marchés comme suit :

Lot 1 : voirie : entreprise COLAS pour un montant de 524.157,10€ HT

Lot 2 : éclairage public : entreprise MULLER TH pour un montant de 205.633€ HT

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Après en avoir délibéré,**

**Suit l'avis de la commission d'appel d'offre
Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les actes nécessaires à cette opération.**

A l'unanimité des membres présents.

3. Demande de subvention

Le CSBO poursuit ses travaux de rénovation en 2016.
Un remplacement de la porte du local de rangement, l'isolation acoustique de la petite salle ainsi que la mise aux normes de l'éclairage afin de diminuer la consommation électrique, sont prévus.
Le total de ces dépenses s'élève à 5902,12 €TTC.
La commission des finances propose de participer à hauteur de 18%.
La part de subvention communale sera de 1063€.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Après en avoir délibéré,**

Suit l'avis de la commission d'appel d'offre.

4. Achat logiciel cimetière

Monsieur le Maire explique que la gestion du cimetière serait grandement facilitée si la mairie s'équipait d'un logiciel spécifique.
Plusieurs propositions ont été étudiées, mais la plus performante est celle du prestataire de service COMEST.

Le devis comprend :

Le relevé topographique, la photo de chaque tombe, la reprise des données existantes, l'aide à la création du règlement du cimetière, la mise en place d'un logiciel.

La maintenance annuelle a un coût de 200 € HT
Pour un coût total de 1750€ HT

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir la proposition du prestataire de service**

COMEST, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les actes nécessaires à cette opération.

5. Divers

A. Subvention

Il n'est pas donné suite à la demande de subvention de l'école intercommunale de la Scheer pour l'organisation d'une classe découverte ou un enfant d'Osthouse a participé.

B. Travaux école primaire

Suite à la commission bâtiment qui s'est réunie récemment, il apparaît nécessaire de mettre un évent pour qu'il n'y ait plus d'odeur dans les WC, un accès au vide sanitaire permettrait sa ventilation.

Les remarques de Monsieur METZ concernant l'isolation et la VMC ont été entendues et des devis complémentaires seront demandés.

Arrivée de Monsieur LAEMMER

C. Conseil communautaire

Le 29 juin 2016, le conseil communautaire aura lieu à la salle de Project III.

FIN DE LA SEANCE : 21h30